



CdB

Championnats de France

Vétérans

Dispositions pour la saison 2022-2023

Annexe 01
adoption
entrée en vigueur : 01/09/2022
validité : saison 2022-2023
secteur : Vie sportive
remplace : Chapitre 04.06.A1-2021/1
nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

1. DATE ET LIEU

Les Championnats de France Vétérans auront lieu du **27 au 29 mai 2023**, lieu à déterminer.

2. MODE DE QUALIFICATION DES JOUEURS ET CRITERES DE QUALIFICATION

Selon le règlement en vigueur : Championnats de France Vétérans Chapitre 04.05 du Guide du badminton.

Les catégories et années d'âge à prendre en compte sont les suivantes :

- Vétérans 1 (V1) : joueurs(ses) né(e)s de 1983 à 1987,
- Vétérans 2 (V2) : joueurs(ses) né(e)s de 1978 à 1982,
- Vétérans 3 (V3) : joueurs(ses) né(e)s de 1973 à 1977,
- Vétérans 4 (V4) : joueurs(ses) né(e)s de 1968 à 1972,
- Vétérans 5 (V5) : joueurs(ses) né(e)s de 1963 à 1967,
- Vétérans 6 (V6) : joueurs(ses) né(e)s de 1958 à 1962,
- Vétérans 7 (V7) : joueurs(ses) né(e)s de 1953 à 1957,
- Vétérans 8 (V8) : joueurs(ses) né(e)s de 1948 à 1952,
- Vétérans 9 (V9) : joueurs(ses) né(e)s en 1947 et avant.

3. ECHEANCIERS

3.1. Inscriptions

- Date de lancement : mardi **14 mars 2023**
- Date limite d'inscription et de règlement des frais d'inscription: mercredi **12 avril 2023**
- Date de prise en compte du CPPH : jeudi **13 avril 2023**

3.2. Championnat de France

- Date d'envoi de la liste des qualifiés et remplaçants : vendredi **28 avril 2023**
- Date de prise en compte du CPPH pour les tableaux : jeudi **4 mai 2023**
- Date de désistement sans justification dimanche **7 mai 2023**
- Date de diffusion des tableaux : vendredi **12 mai 2023**
- Date de diffusion de l'échéancier : mercredi **19 mai 2023**

3.3. Droits d'inscription

Le montant des inscriptions est fixé comme suit :

- 19 € par joueur en simple ;
- 12 € par joueur en doubles.

Les droits d'inscription doivent être **réglés à la date limite d'inscription**. Un R.I.B. **doit être transmis** pour les remboursements éventuels.

4. DOCUMENTS UTILES

- Formulaire d'engagement

5. MODALITES D'ORGANISATION

5.1. Récompenses

Seuls les finalistes et vainqueurs participeront aux podiums. Les récompenses des demi-finalistes seront remises à l'issue des demi-finales.

5.2. Tenues

Les joueurs devront respecter l'instruction GUI03.07A01_[VS](#)_TenuesChampionnatsdeFrance.pdf qui précise les règles concernant les couleurs et les inscriptions non publicitaires sur les maillots et robes portés par les joueurs participant aux championnats de France individuels.

6. ADRESSES

Site fédéral : www.ffbad.org

Fédération : ffbad@ffbad.org

9-11 avenue Michelet
93583 SAINT-OUEN CEDEX
Téléphone : 01 49 45 07 07

VS : richard.kadima@ffbad.org